

Compte-rendu d'activités 2020



Maison de l'Architecture
et de l'Environnement
28 avenue Claude Bernard
11000 Carcassonne
tél 04 68 11 56 20
mél caue.aude@gmail.com





AVEC

11

Aude

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Compte-rendu d'activités 2020

Le CAUE de l'Aude affirme depuis 2004 avec son Espace Info-Énergie (EIE) une volonté de sensibilisation, d'information et de mobilisation du grand public à la préservation de l'environnement, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

En 2020, l'EIE a poursuivi ses activités mais cette année a toutefois été marquée par deux faits importants : d'une part la crise sanitaire liée au Covid 19 et d'autre part la fin prévue du financement des Espaces Info Energie par l'Ademe au 31 décembre 2020.

Ces deux faits ont grandement marqué le fonctionnement de l'EIE au cours de cette année 2020.

Concernant la crise sanitaire, celle-ci a fortement impacté de nombreuses actions initialement prévues, telles que les soirées d'informations grand public, les visites de sites, les permanences délocalisées, ... Cependant, le nombre de contacts enregistrés cette année reste très élevé et nous avons pu noter depuis septembre 2020 une forte augmentation des appels redirigés depuis le site national FAIRE.

Concernant l'avenir en 2021 de l'Espace Info-Energie, un long travail a été mené tout au long de l'année afin de pérenniser cette mission, en répondant à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région pour la création des guichets de la rénovation énergétique en Occitanie. Nous reviendrons en fin de bilan sur les perspectives 2021 de la mission Espace Info-Energie.

Pour rappel, les activités de l'Espace Info-Energie sont :

- Mission de conseils et d'accompagnements individualisés :
 - Assistances architecture bioclimatique ;
 - Assistances Info-Énergie.
- Mission d'information et de sensibilisation :
 - Actions de communication ;
 - Actions de sensibilisation et d'animations.
- Vie de l'EIE et du CAUE :
 - Promotion de l'Espace Info-Énergie ;
 - Recherche de partenariats.

Maison de l'Architecture
et de l'Environnement
28 avenue Claude Bernard
11000 Carcassonne
tél 04 68 11 56 20
mél caue.aude@gmail.com

Le présent compte-rendu d'activités couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Mission de conseils et d'accompagnements individualisés



Assistance Info-Énergie

Les conseillers de l'Espace Info-Energie renseignent les particuliers soit en assistances individuelles sur rendez-vous, soit par téléphone, et répondent également aux questions par courrier électronique. Une permanence téléphonique quotidienne est assurée du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement à Carcassonne.

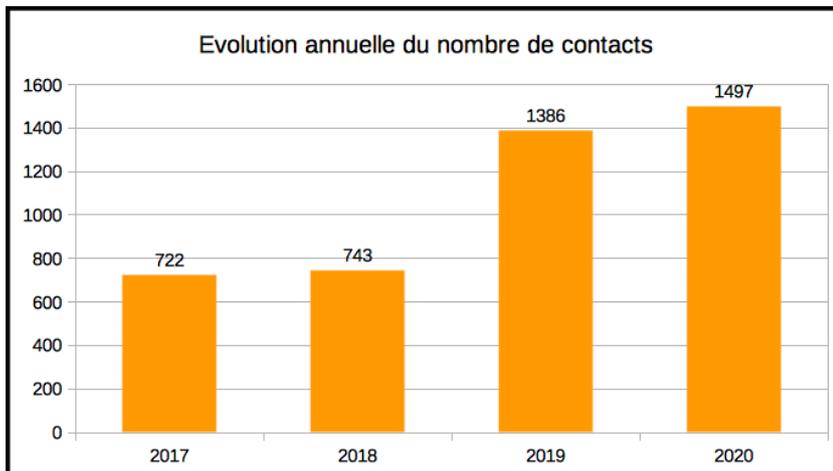
Permanences délocalisées :

En 2020, les permanences délocalisées ont été fortement impactées par la crise sanitaire, moins de demandes et surtout de nombreux lieux de permanences fermés au public. Au final, seules les permanences suivantes ont pu être assurées :

- **Castelnaudary** les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.
- **Carcassonne Agglo (PRéAU)** : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois

Assistance de l'Espace-Info-Énergie lors du salon Mieux Vieillir à Bram - Octobre 2019

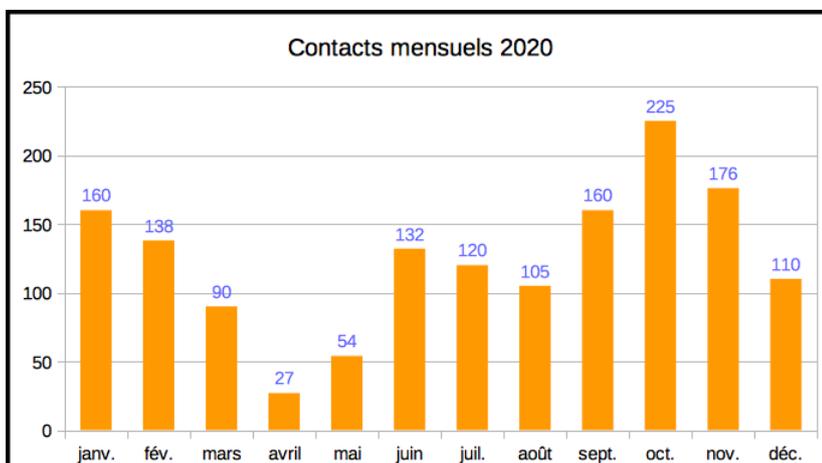
Nombre total de contacts réalisés : **1497**

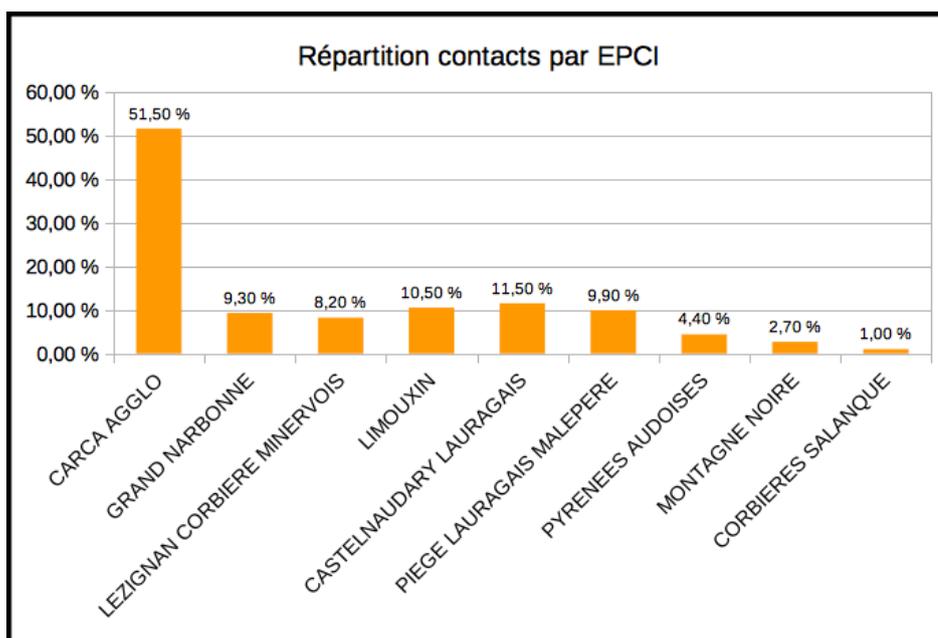


Malgré le contexte sanitaire, le nombre de contacts en 2020 est en légère hausse par rapport à celui de 2019, comme le montre le graphique ci-contre. Le deuxième graphique montre bien l'impact du premier confinement sur notre activité, sachant que durant cette période, seuls les demandes par emails étaient possibles.

Comme en 2019, la majorité des demandes concernent les aides financières relatives aux travaux de rénovation, renforcée en cela par la mise en place de MaPrimRénov depuis le 1er janvier 2020 en remplacement du Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique (CITE) pour les ménages sous plafond Anah.

L'offre de financement proposée également par Action Logement a aussi contribué à ce flux continu de demandes sur les aides financières. A noter enfin que la notoriété croissante du site national FAIRE concourt à cette hausse des demandes.



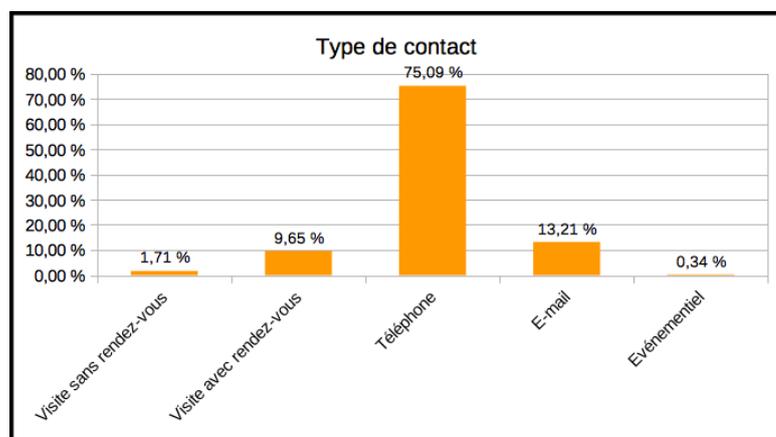


Le graphique ci-dessus montre la répartition des contacts par EPCI couverte par l'EIE du CAUE 11, soit 396 communes sur les 433 du département de l'Aude.

Pour rappel, les communes restantes sont couvertes par l'Espace Info-Energie du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, même si l'on peut constater que des conseils ont été également donnés sur ces communes là, essentiellement lorsque notre collègue du PNR est absent ou pour des questions relatives à l'éco-chèque logement de la Région, pour lequel une permanence tournante entre les 2 EIE est mis en place .

On constate que le secteur de Carcassonne Agglo concentre un fort pourcentage des assistances, du fait de la densité d'habitants d'une part, et des différents actions de communications et de sensibilisation menées avec nos partenaires, d'autre part. Concernant les autres EPCI, la répartition est en rapport avec le nombre d'habitants de chaque EPCI.

Concernant les thématiques principalement abordées, outre les aides financières, les questions sur les installations photovoltaïques en général, et l'auto-consommation électrique en particulier demeurent un sujet fréquent et récurrent d'appels ou d'assistances.



Etant donné le contexte sanitaire, 90% des contacts ont été réalisés cette année soit par téléphone soit par email. La part des rendez-vous physiques est ainsi devenu très faible (< 10%), ce qui a pu poser certains problèmes aux particuliers lorsque leur projet nécessitait vraiment une discussion de vive voix avec échange de documents.

Le temps de traitement des contacts est de **18 minutes** en moyenne (y compris temps d'envoi de mails ou courriers et recherche si nécessaire pour les questions particulières et renseignement du logiciel « contacts » ADEME).

Mission d'information et de sensibilisation

L'Espace Info-Énergie propose depuis sa création des actions d'animation, de sensibilisation et d'information à destination du grand public autour de thèmes liés à la maîtrise de l'énergie afin de compléter sa mission de conseil et d'accompagnement et également afin de se faire connaître auprès d'un public le plus large possible.

Actions de communication

L'Espace Info-Énergie est valorisé sur le **site Internet** de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie. Des documents à télécharger, des liens utiles et des articles sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat : économiser l'énergie, utiliser les énergies renouvelables, ... y sont accessibles. Il publie également ses actualités sur le site Internet dédié du réseau régional Languedoc-Roussillon des Espaces Info-Énergie.

Nombre de pages vues : **167 405**

Le CAUE de l'Aude a créé depuis 2013 une page **Facebook** sur laquelle sont rappelées ses missions et où sont annoncées les différentes actualités de l'Espace Info-Énergie.

Nombre de « personnes atteintes » : **32 661**



Midi Libre

L'Espace Info-Énergie est présent dans les **médias locaux** par l'intermédiaire de communiqués de presse pour annoncer son actualité et d'articles réalisés par les journalistes suite à leur présence lors des différentes manifestations.

LA DÉPÊCHE
de Midi

Un communiqué de presse génère en moyenne au moins 3 « retombées » presse (articles de presse écrite, parutions sur site web, annonces radio...)

L'INDÉPENDANT

Poursuite également en 2020 de la publication d'articles thématiques dans la rubrique « Habiter Aujourd'hui » publiée dans les quotidiens l'Indépendant et Midi Libre, tirés à 10 130 exemplaires par jour dans l'ouest-audois. A noter que les parutions ont été suspendues suite à l'arrivée du nouveau chef d'agence, en octobre 2020.

Articles publiés en 2020 :

- Ma Prim Rénov - 19 janvier 2020
- Renouveler l'air intérieur : 2 février 2020
- Habiter Mieux Sérénité - 16 février 2020
- Le confort d'été - 24 mai 2020
- L'eau chaude solaire - 21 juin 2020
- Se prévenir du froid - 13 septembre 2020

Nombre d'articles parus : **6**

Nombre de lecteurs estimés : **42 300** par parution

HABITER AUJOURD'HUI

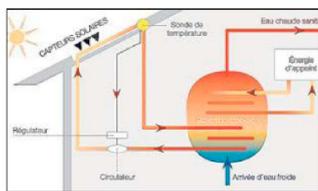
L'eau chaude solaire à la maison

Avec plus de 2000 heures de soleil en moyenne par an, l'Aude dispose d'une abondante ressource naturelle gratuite. Le point sur les capteurs solaires.

Si tout le monde connaît les panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité, il existe également une 2^e famille de capteurs utilisant l'énergie solaire, les panneaux solaires thermiques. Le chauffe-eau solaire individuel (CESI) est la solution solaire la plus simple à mettre en œuvre pour produire son eau chaude sanitaire. Grâce à un principe fiable, il permet de chauffer une grande partie de l'eau sanitaire de la maison.

■ Comment ça marche ?

Les rayons du soleil viennent frapper une vitre sous laquelle se trouvent des tuyaux dans lesquels circule un fluide caloporteur. Ce fluide se réchauffe et passe ensuite dans le ballon d'eau chaude, où il cède sa cha-



Le schéma d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI). CAUE

leur à l'eau sanitaire via un échangeur de chaleur, puis il repart vers les panneaux. La régulation donne la priorité à l'énergie solaire chaque fois que celle-ci est disponible et module l'énergie d'appoint à apporter en cas de besoin. Quand l'ensoleillement est insuffisant, l'énergie d'appoint (électricité, gaz, ...) chauffe l'eau via un circuit indépendant.

■ Est-ce rentable ?

Sous notre climat, pour une famille de 4 personnes, 2 m² de capteurs permettent de couvrir les besoins en eau chaude durant la belle saison (mai à octobre). Sur une année, on estime qu'un chauffe-eau solaire peut couvrir 70% des besoins en eau

chaude du foyer. Attention toutefois à ne pas surdimensionner votre installation, ce qui nuirait à son rendement : le volume de stockage doit pouvoir couvrir la consommation quotidienne d'eau chaude sanitaire, généralement 50 l d'eau chaude par personne et par jour. Le prix de l'installation est d'environ 1 100 € HT par m² de capteur, pose comprise (source : ADEME, 2018). Ces équipements permettent de bénéficier d'aides financières : MaPrimeRénov ou le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE), selon vos revenus, mais uniquement sur la partie matériel de l'installation et pour une résidence principale achevée depuis plus de

2 ans.

■ Où les placer ?

Dans l'idéal, les capteurs doivent être orientés plein sud avec une inclinaison de 30 à 45°. Mais l'efficacité des capteurs reste bonne avec une orientation de l'est à l'ouest et une inclinaison de 30 à 60°. Dans notre région, il est même conseillé d'opter pour une inclinaison de 40 à 50°, pour limiter les phénomènes de surchauffe estivale.

Si les panneaux sont prévus en toiture ou en façade, vous devez déposer une déclaration préalable de travaux en mairie. Pour une construction neuve, la présence d'un capteur solaire doit être précisée lors du dépôt du permis de construire. Si votre habitation se trouve proche d'un monument historique, vous serez soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, avec « l'intégration architecturale » pour critère déterminant. Pour apprécier ce dernier, prenez conseil avec un architecte-conseiller du CAUE.

► CAUE : 04 68 11 56 20 ;
caue.aude@gmail.com ; www.les-caue-occitane.fr

Article du 28 juin 2020

HABITER AUJOURD'HUI

Apportez de l'air neuf dans vos habitations



Règle de base : aérer 10 minutes par jour. ©Atelier des Couloirs

À la maison, un adulte respire en moyenne 12 000 litres d'air par jour. Autant faire que cet air soit le plus sain possible.

■ Les sources de pollution

Les activités humaines, la présence de plantes ou d'animaux, les appareils de chauffage, mais aussi les matériaux de construction, d'aménagement, de décoration sont autant de sources de pollution de l'air intérieur de nos habitations. L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) évalue à plus de 14 000 le nombre de décès annuels liés à la mauvaise qualité de l'air intérieur, pour un coût sanitaire global de plus de 19 milliards d'euros. Il est donc vital de renouveler l'air de nos bâtiments afin d'évacuer les polluants qui s'y accumulent, de préserver le bâti en éliminant l'excès d'humidité et de fournir aux appareils à combustion, l'oxygène dont ils ont besoin pour fonctionner sans danger pour notre santé.

■ Les systèmes de ventilation

Le principe de la ventilation est d'apporter de l'air neuf dans les pièces de vie et d'extraire l'air vicié depuis les pièces « humi-

des ». Dans le bâti ancien, peu étanche à l'air, la ventilation est assurée de manière naturelle par les infiltrations d'air et l'ouverture de fenêtres. Pour des bâtiments plus récents ou rénovés, la ventilation mécanique centralisée (VMC) simple flux, auto ou hygro-réglage, est obligatoire. Quant à la VMC double-flux, elle n'est à envisager que sur des bâtiments présentant une étanchéité à l'air parfaite (bâtiments neufs). Quoi qu'il en soit, le réflexe principal que tout le monde doit avoir est d'aérer au moins 10 minutes par jour son habitation en ouvrant ses fenêtres.

■ Les déperditions de chaleur

Le renouvellement de l'air intérieur de l'habitat entraîne automatiquement, pendant la période de chauffe, des déperditions de chaleur qui peuvent ne pas être négligeables (jusqu'à 20% de la consommation de chauffage). D'où l'obligation d'avoir un système bien conçu, bien dimensionné et entretenu régulièrement pour limiter au maximum ces pertes. Enfin, dernier conseil, lors de travaux intérieurs ou d'achat de mobilier, choisissez des matériaux les plus naturels et sains possible en vous référant aux étiquettes d'émission de composés organiques volatils (COV), les plus dangereuses pour notre santé.

Article du 2 février 2020

Suite à l'arrêt de la participation financière de l'Espace Info Energie de Haute Garonne, nous n'avons pas renouvelé cette année les parutions dans le magazine « Couleurs Lauragais ».

Actions de sensibilisation et d'animations

En 2020, la crise sanitaire a fortement impacté l'ensemble des actions de sensibilisation initialement prévues. Seules celles se déroulant au mois de janvier et de février ont pu avoir lieu normalement. Par la suite, il a fallu adapter notre offre et notre participation au contexte sanitaire.

Au final, l'Espace Info-Energie a participé à seulement 6 actions cette année :

- mardi 14 janvier : expo Vivre et Construire avec le Climat en partenariat avec le CDI du collège collège Rosa Park de Lézignan. Présentation et travail avec 3 classes de 25 élèves.
- vendredi 7 & 16 février : une 1/2 d'informations générales et techniques sur la rénovation des logement puis une 1/2 journée de rendez-vous individuels avec les porteurs de projets.
- mercredi 26 février : soirée de la thermographie et présentation des aides financières, en partenariat avec Carca Agglo sur la commune de Rustique - 50 personnes présentes
- dimanche 2 août : stand sur la foire bio de « Couiza », déplacée et ramenée à une journée, sur le site de St Polycarpe - une quinzaine de personnes renseignée.
- mardi 6 octobre : soirée de sensibilisation auprès des professionnels, organisée par le PETR Lauragais en partenariat avec la CMA, le CAUE et Octéha - 25 professionnels présents.
- samedi 4 Novembre : Forum départemental Accel'Air, version 100% digitale. 2h de conseils aux particuliers sur l'auto-consommation solaire photovoltaïque - 6 personnes renseignées (sur 10 inscrites)



Foire Bio - St Polycarpe - 2 août



Collège Rosa park - Lézignan - 14 janvier

• Partenariat avec Carcassonne Agglomération

Le partenariat initié depuis 2018 avec Carcassonne Agglomération s'est poursuivi en 2020, essentiellement par le biais des permanences dans les locaux du PRÉAU (Pépinière de la Rénovation Énergétique à Accompagnement Unique) lors des périodes d'ouverture de ces locaux. Au final ce sont une quarantaine de conseils personnalisés qui ont été ainsi délivrés sur rendez-vous.

• Partenariat avec le Réa devenu Réva

Le Réseau Eco Habitat de l'Aude (Réa) s'est transformé en Réva (Réseau de l'éco-construction en Vallée de l'Aude) et bénéficie depuis mars 2020 d'une aide financière qui lui a permis d'embaucher un animateur. Le CAUE participe à ce réseau, et notamment pour l'aspect sensibilisation du grand public, en organisant des visites de chantiers ou de rénovations exemplaires. Malheureusement le contexte sanitaire en 2020 n'a pas permis de planifier une seule visite.

La vie de l'EIE

• Lettre d'information - mailing

En 2020, aucune newsletter spécifique à l'Espace Info Energie a été envoyée. Seules les newsletters communes avec le CAUE, essentiellement relatives à la situation sanitaire et au fonctionnement de nos services durant ces périodes ont été diffusées.

• Emissions radio

Dans le cadre du magazine « Le Mag de l'Environnement » diffusé par 5 radio associatives locales de l'Aude (17 diffusions et rediffusions en tout), les conseillers de l'Espace Info-Energie ont enregistré 2 émissions de 25' sur les thèmes :

- conseil sur l'isolation du logement (diffusée les semaines du 16 mars et du 8 juin)
- autoconsommer sa production solaire photovoltaïque (diffusée la semaine de 25 octobre)

• Formations suivies / Information

En 2020, les conseillers Info-Énergie ont pu suivre une formation à distance sur le « Confort d'été » au mois de novembre 2020 et ce afin de compléter leur apprentissage et d'assurer au mieux leur mission de conseil auprès des particuliers.

En outre, la fin d'année a permis également aux conseillers de se former aux nouveaux outils qu'ils vont devoir utiliser dans le cadre de la mise en place du nouveau Service Public de l'Efficacité Énergétique dans l'Habitat (SPEEH), et la création par la Région Occitanie d'un réseau de Guichet Rénov'Occitanie, amené à remplacer le Espace-Infos Energie à partir du 1er janvier 2021.

Ces nouveaux outils sont :

- Sarénov, un logiciel de suivi des contacts qui vient remplacer ContactEIE
- Casbâ, un logiciel de diagnostics thermiques en ligne, devant remplacer à terme le logiciel Dialogie jusqu'alors utilisé.

Notre programme initial d'actions prévues a été fortement impacté en 2020 par la crise sanitaire lié au Covid19. Malgré cela, le nombre de contacts non lié aux actions de sensibilisation a progressé d'environ 5%, atteignant les 1 500. par contre, nos actions de communication et de sensibilisation envers le grand public ont été fortement impactées par la crise sanitaire et seules 6 de celles prévues ont pu être concrétisées sur le terrain.

Actions	Nombre de personnes sensibilisées
Assistances : entretiens personnalisés et téléphoniques	1 497 personnes conseillées
Sites Internet	non spécifique à l'Espace Info Energie
Rubriques « Habiter Aujourd'hui » dans la presse	6 articles // 42 300 lecteurs estimés par parution
Emissions radio Mag de l'Environnement	17 diffusions sur 5 radios locales
Réunions publiques, soirées débats et conférences	14 actions // 320 personnes
Tenus de stand	1 stand // 15 personnes informées directement

Nota : Dans la comptabilité des assistances, les appels téléphoniques et entretiens rapides de moins de 5 minutes, ainsi que les entrevues pour récupérer une documentation ne sont pas comptabilisés. Le nombre d'internautes ayant consulté les Journaux du Midi en ligne ne sont pas non plus pris en compte dans cette synthèse.

Petite histoire de l'EIE

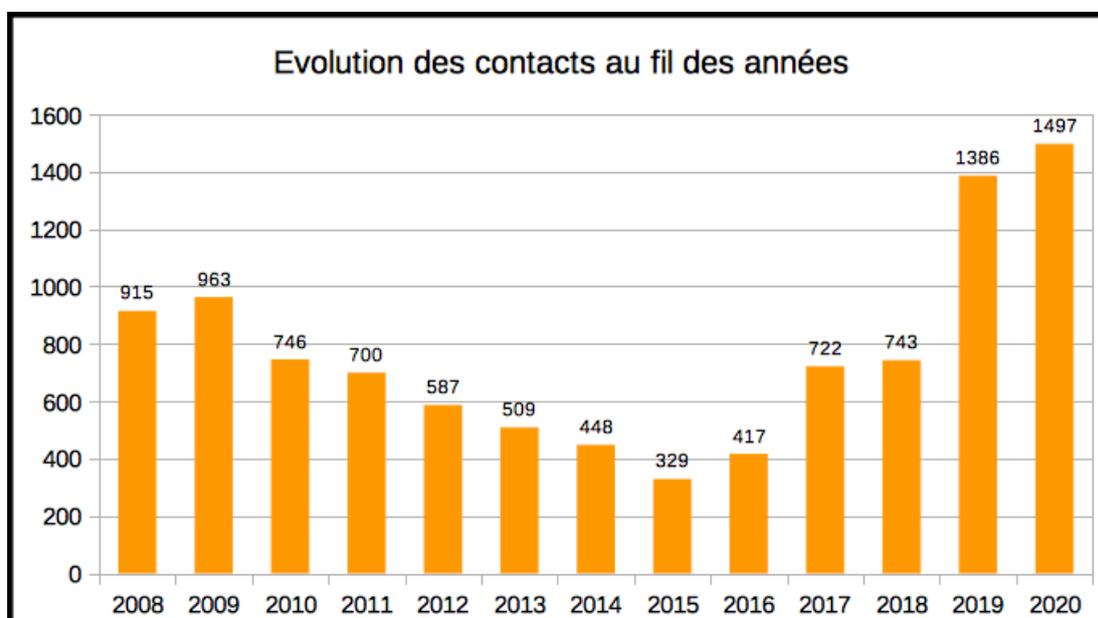
Depuis 2004, le CAUE de l'Aude porte un Espace Info-Energie, comme 15 autres CAUEs en France, dont 4 en Occitanie.

Les missions complémentaires des EIE et des CAUE, tant en terme de sensibilisation, de conseils ou d'information du grand public sur les thématiques des économies d'énergie, de la rénovation énergétique, du bioclimatisme, ou des énergies renouvelables, ont permis de développer et d'entretenir durant toutes ces années, une cohérence complète entre les deux équipes. Financée à hauteur de 0,7 ETP durant les quatre premières années (2004 à 2008), la mission EIE est passée à 1,9 ETP par la suite, et ce jusqu' à 2020.

Au fil des ans, ce ne sont pas moins de 7 conseillers qui ont participé à l'activité de l'EIE, consultant au final près de 10 000 audois-es.

Les conseillers de l'Espace Info Energie depuis 2004 :

- Franck Turlan : 2004 -> 2012
- Xavier Phan : 2006 -> 2016
- Cyrille Deloche : 2008 -> 2013
- Aude Le Goff : 2012 -> 2015
- Pauline Van Leuween : 2013 -> 2020
- Yves Gambier : 2015 -> 2020
- Christophe Dumontier : 2016 -> 2020



Guichet Rénov'Occitanie

L'ADEME a annoncé la fin du financement des Espaces Info-Energie à la date du 31 décembre 2020 qui doit être remplacé par le Service Public de l'Efficacité Energétique dans l'Habitat (SPEEH).

C'est dans le cadre du SPEEH, dont le financement par les Certificats d'Economie d'Energie a été annoncé et validé fin 2019, que la Région Occitanie a engagé une réflexion sur la mise en place sur le territoire Occitanie, d'un réseau de guichets de la rénovation énergétique. Les missions de ces guichets reprennent en grande partie les missions des Espace Info-Energie et des Plateformes Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE, dont le financement par l'ADEME s'est également arrêté).

Tout au long de l'année 2020, et malgré le contexte sanitaire peu propice, des réunions se sont tenues entre tous les acteurs de la rénovation énergétique, tant au niveau régional que départemental.

La Région a ainsi publié en juillet 2020 un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à la création de ces guichets uniques de la rénovation énergétique des logements privés.

Dans le département de l'Aude, les différentes discussions ont abouti à trois candidatures distinctes afin de couvrir l'ensemble du territoire :

- une candidature portée par le Grand Narbonne sur ses 37 communes
- une candidature de Carcassonne Agglo sur ses 84 communes
- une candidature du CAUE et du Conseil départemental (CD11) sur les 313 communes restantes.

Le dépôt des candidatures a été effectué le 9 octobre 2020 et la Région a annoncé lors du salon Energaïa du mois de décembre, les différents candidats retenus pour la mise en place de ces guichets, dont la CAUE fait partie.

A compter du 1er janvier 2021, l'Espace Info-Energie cessera donc son activité et laissera place au guichet Rénov'Occitanie sur les 313 communes et 7 EPCIs de sa zone de chalandise.

Carte des Guichets Rénov'Occitanie de l'Aude

